

-colporteur

> éducation populaire
> vie associative
> réseau de proximité
> économie sociale et solidaire

La lettre des acteurs et actrices – Animation rurale 44 – Septembre-Octobre 2021



AGENDA



La journée fédérale d'AR44

Ne manquez pas cette journée de rencontres durant laquelle se tiendra l'assemblée générale de la fédération et des ateliers !

Samedi 2 octobre de 9h30 à 17h

Dans les locaux d'AR44 à Carquefou

[Et si vous ne l'avez pas encore découvert, cliquez ici pour connaître notre sponsor surprise !](#)

Formations et temps d'échanges

Vendredi 24 septembre de 10h à 16h

Information et échange de pratiques autour de la parentalité : LAEP, lien entre professionnel.le.s et bénévoles, malle parentalité.

Au Calypso à Pornic

Ouvert à tout le réseau

Mardi 5 ou jeudi 7 octobre

Présentation des formations du Groupement d'Agriculteurs Biologiques (GAB)

En visioconférence. [Jour et horaire à définir en cliquant ici.](#)

Ouvert à tout le réseau

Jeudi 14 octobre de 18h30 à 20h30

Décryptage des évolutions de la CCN ECLAT et avenant 182

Dans les locaux d'AR44 et en visio

Ouvert à tout le réseau, en particulier les administrateur.trice.s bénévoles

Vendredi 15 octobre de 14h à 16h

Réseau directions : Suite évolutions de la CCN ECLAT et avenant 182

Dans les locaux d'AR44 et en visio

Ouvert aux directions et coordinations



[Informations et inscriptions ici](#)

Cette rentrée, vous êtes nombreux et nombreuses à avoir dû vous réunir un peu plus tôt afin d'anticiper la mise en place du contrôle du passe sanitaire au sein de vos structures. Beaucoup de questionnements et d'angoisses sont nés de cette nouvelle adaptation subie par vos associations, déjà mises à mal par la crise sanitaire. Nous pensons en particulier aux écoles de musique et de danse qui doivent faire preuve d'une grande créativité afin de mettre en place le protocole, informer les adhérent.e.s et sensibiliser les professeur.e.s. Ces structures ont été particulièrement touchées cette dernière année et l'obligation précipitée de la mise en place d'une telle mesure vient de nouveau perturber leur fonctionnement.

D'une manière générale, la mise en place du contrôle du passe sanitaire au sein de vos associations fait débat et crée des tensions. Nous sommes là pour vous accompagner ! Aujourd'hui notre devoir n'est pas de juger de la pertinence des mesures gouvernementales mais de préserver la dynamique associative. Bref, encore une rentrée qui « passe » mal...

La vie du réseau

Bienvenue aux nouvelles assos du réseau !

Après quelques années d'absence, l'association **Paz'à pas**, accueil de loisirs et périscolaire situé sur la commune de Sainte-Pazanne réadhère à la fédération. Nous accueillons également à la rentrée deux nouvelles écoles de musique : **Musicamauves** (Mauves-sur-Loire) et **Thouaré Mélodie** (Thouaré-sur-Loire) ainsi qu'une école de danse : **K danse** (Erbray).

Nous sommes ravis de pouvoir les compter parmi nous !

La fédération a besoin d'administrateur.trices !

Qui peut être membre du CA d'AR44 ? Un.e adhérent.e d'une association membre, faisant partie du CA de celle-ci ou non OU un.e salarié.e d'une association membre mandaté.e par son conseil d'administration.

Vous ne maîtrisez pas tous les sujets ? Ça tombe bien... nous non plus ! Les temps de CA sont aussi des espaces de formation interne : discuter autour d'une thématique, s'informer de l'actualité en cours, comprendre les enjeux, découvrir les réalités des différentes associations, etc.

Combien de temps cela va-t-il me prendre ? Le CA se réunit tous les deux mois. Ces réunions peuvent également avoir lieu à distance. D'autres temps peuvent avoir lieu si vous souhaitez travailler sur des projets spécifiques.

Vous voulez découvrir avant de vous engager ? Il est possible de participer à des temps de CA avec une voix consultative durant l'année.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous appeler ou à écrire à conseiladministration[a]ar44.fr.

Actualités droit social

Allongement du congé paternité depuis le 1^{er} juillet 2021

La durée du congé paternité et d'accueil de l'enfant est doublée, elle est désormais de 28 jours contre 14 jours auparavant. En cas de naissances multiples, la durée est aussi augmentée : elle est portée à 32 jours contre 18 auparavant. Le congé adoption est également allongé à 16 semaines.

AGENDA

Formations et temps d'échanges - suite

Lundi 18 octobre de 18h30 à 20h30

Décryptage des évolutions de la CCN ECLAT

Dans les locaux d'AR44 et en visio
Ouvert aux écoles de musique et de danse

Jeudi 21 octobre de 10h à 13h

Nouveaux porteurs locaux : présentation de la démarche VLPT et des outils techniques.

Lieu à définir

Ouvert aux professionnel.le.s accompagnant des projets VLPT



[Informations et inscriptions ici](#)

À VENIR

Novembre-Décembre

Accompagnement aux vacances et aux loisirs - Rencontre départementale

A destination des porteurs locaux et partenaires VLPT (Vacances Loisirs Pour Tous).

Comités territoriaux

Venez rencontrer les associations de votre territoire et faire entendre votre voix lors de ces instances indispensables à la vie de la fédération.

30/11 : Vignoble / Pays d'Ancenis

02/12 : Châteaubriant-Derval / Nozay

07/12 : Nantes Métropole / Erdre et Gesvres

09/12 : Pays de Retz / Nantes Métropole Sud

Toutefois, seule une période de congé de 7 jours, composée de 3 jours de congé de naissance et de 4 jours de congé paternité, doit être accordée au salarié.e obligatoirement à la naissance de l'enfant. Ce congé bénéficie au père de l'enfant, quelle que soit la situation familiale, ou à la personne qui partage la vie de la mère, quelle que soit la situation familiale.

[Plus d'informations sur le site de l'assurance maladie.](#)

Combien coûterait un.e alternant.e dans votre association ?

L'alternance est un système de formation qui est fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. C'est une passerelle vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

Elle comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation qui répondent tous deux au même objectif de montée en compétence du salarié.e en combinant travail en entreprise et formation théorique.

Uniformation vous met à disposition un outil en ligne afin de calculer rapidement combien coûterait l'accueil d'une personne en alternance dans votre structure. [Cliquez ici pour tester l'outil.](#)

Actualités vie associative

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) : c'est l'heure des bilans

Le 3 juin 2021, la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) de la Loire-Atlantique a publié les résultats des demandes de financements FDVA.

Au total, 111 actions ont été déposées pour le FDVA 1 (formation bénévoles) et 292 pour le FDVA 2 (fonctionnement global ou nouveaux projets). 12 associations du réseau et AR44 ont obtenu un financement !

[Plus d'informations sur notre site internet.](#)

Lancement du réseau des cafés associatifs de Loire-Atlantique

Le 22 juin dernier, la Maison des jeux à Nantes a accueilli la première journée de rencontre des cafés et restaurants associatifs de Loire-Atlantique. 27 personnes présentes ont représenté 14 cafés ou restaurants associatifs.

La matinée fut dédiée à la rencontre entre structures et l'après-midi à des échanges afin de commencer à dessiner collectivement les contours d'un réseau en construction.

Si vous souhaitez rejoindre ce réseau ou avoir plus d'informations, contactez Laura Burban à reseaucafeasso@ar44.fr.

L'info en plus

L'appel à projets jeunes de la MSA pour développer des projets en milieu rural

La Mutualité Sociale Agricole lance l'édition 2021-2022 de l'Appel à projets jeunes.

Il s'adresse à des groupes de trois personnes minimum âgées entre 13 et 22 ans qui souhaitent participer à l'amélioration de la qualité de vie de leur territoire. Des bourses allant de 300 à 1000 euros par projet seront attribuées.

Les dossiers de candidatures sont à envoyer avant le 6 novembre 2021.

[Plus d'informations](#)

L'équipe fédérale : Les salarié.es : Dominique Aubrière, Laura Burban, Patricia Busnel, Mickaël David, Bruno Geslin, Olivier Leclercq, Audrey Louérat, Sébastien Moyon, Laëticia Oullami, Thomas Sautier, Arnaud Vaillant.

Le Conseil d'Administration : Isabelle Jourdain, Mickaël Viaud, Régis Balry.